

PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

-----  
Direction de la Communication

-----  
Hôtel du Département  
2 rue Paul-Louis Courier  
CS 11200  
24019 Périgueux Cedex

<b>FICHE PRESSE</b>	
Date : 20/04/2021	Objet : Plan de reprise de l'abattoir de Ribérac

## **Abattoir de Ribérac : la volonté de relancer un équipement nécessaire à la filière de l'élevage et au développement économique local**

### **Un équipement indispensable aux éleveurs**

L'abattoir de Ribérac est, à l'instar de tous les abattoirs, publics ou privés, un maillon essentiel d'une filière élevage riche et diverse en Dordogne. La disparition d'un tel outil d'abattage, performant et adapté aux besoins d'aujourd'hui, sur l'ouest de la Dordogne, n'est pas acceptable.

C'est la raison pour laquelle à la mi-mars 2021, le Conseil départemental de la Dordogne a annoncé son souhait d'étudier la possibilité de se porter acquéreur du site et d'entreprendre sa mise aux normes et son développement dans les meilleurs délais. Et ce, en concertation avec l'ensemble des éleveurs de Dordogne afin de répondre rapidement à leurs besoins.

Pour le Département, cette réflexion visait à développer de nouveaux services, autour d'un projet pérenne, ancré sur le territoire et générateur de valeur ajoutée au service de la profession agricole, du réseau des bouchers, du bien-être animal et de la valorisation des circuits courts.

### **L'aboutissement d'une réflexion**

La réflexion conduite par le Conseil départemental l'a amené à concevoir un Plan départemental de structuration et de soutien aux abattoirs, qui sera présenté aux élus et soumis au vote lors de la prochaine session de l'assemblée départementale, les 27 et 28 avril 2021.

Un des quatre volets de ce Plan concerne la restructuration et la modernisation de l'abattoir de Ribérac. Pour le Département, il s'agit là d'aider à la remise en route d'un outil récemment mis en liquidation, alors qu'il avait démontré sa pertinence à l'échelle locale.

Pour la collectivité en effet, ce type d'équipement de proximité doit perdurer car il contribue à valoriser les circuits courts alimentaires, de plus en plus prisés par les consommateurs, à apporter une indéniable valeur ajoutée au réseau des artisans bouchers locaux et à soutenir la filière de l'élevage en proie à de réelles difficultés.

### **Le projet soumis au vote**

Si l'Assemblée départementale donne son accord, le Département prévoit de restructurer et de moderniser l'abattoir de Ribérac. Ce projet de modernisation globale de l'équipement comprendrait la création d'un atelier de découpe.

### **Le Département envisage d'investir 1,8M € dans la structure.**

La remise en service de cet outil indispensable à la filière élevage et au développement économique local, s'effectuera une fois qu'un mode de gestion, totalement autonome et équilibré, aura été défini avec les éleveurs et la Chambre d'agriculture.

Le Département n'interviendra pas dans le fonctionnement de l'équipement.